



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL DU RHÔNE
METROPOLE DE LYON**

Compte-rendu réunion du 27 janvier 2026

Présents : Thierry LEBRETON, Jocelyne GRANIER, Cristina ZANET, André DI RUZZA, Eric INGLESSIS, Corinne PY, Jean-Louis BERETTA, Laurent DUPEUBLE, Rosa PARENTI, Marie LEBRETON, Claudine GORINI, Didier SAMSON, François DENISSIEUX, Bernadette LANCHARD, Claudia VIRICEL, Jean-Louis CAZEMAJOU

**Absents Excusée : Sylvie VILLALBA
Absente non Excusé : Ludovic TIFOURKI**

Début à 18h30

1 - Validation du compte-rendu de la réunion du 24 novembre 2025

Compte-rendu validé par les membres présents.

2 –Point sur les formations (Jocelyne)

Un certain nombre de formations doivent être faites par les membres du comité afin de pouvoir être délégué et accompagné les joueurs aux championnats de France sur 2026.

Psc1 : 31 personnes avec la cession du 1^{er} février 2026.

Initiateur 26 personnes

BF1 : 12 personnes

Délégués jury : 14 personnes

3 – Point sur les licences (André) et les mutations (Rosa et Thierry)

Aujourd'hui nous avons **4 985 licences de faites**. Malgré les nouvelles technologies, le nombre de licenciés sont toujours aussi nombreux et un engouement pour notre sport.

Mutations : 378 joueurs qui ont mutés dans le Rhône pour un total de 22 775 €. Sur cette somme, la moitié part à la FFPJP et une partie au Comité Régional AURA.

4 –Point sur le Bol d'Or féminin (Cristina en l'absence de Sylvie)

RECAPITULAFIF BOL D'OR 2026

Cette année deux dates à retenir

- samedi 31 janvier qualitatif avec 80 équipes (limité)

40 équipes à la CALADE :

Table de marque (Noël Bautista et Claudia Viricel)

Arbitres (Raphaël Fargeas et Michel Sirot)

16 qualifiées

40 équipes à VAULX :

Table de marque (François Dénissieux et Sylvie Villalba)

Arbitres (Yannick Devigne et Mario Ricci (qui remplace Eric Rajaut)

16 qualifiées

Les 32 équipes qualifiées feront la finale à Bron le samedi 7 février

Table de marque (Noël Bautista et Sylvie Villalba)

Arbitres Cristina Zanet et DelphineRéquena)

Les repas ont été gérés par les Clubs, pour la journée du 31 janvier, menu à 15€ (entrée/plat chaud/dessert/café)

Inscriptions et encaissements géré par les Clubs..

Pour la finale qualificative à BRON, petite restauration.

Après ces 2 journées de qualificatifs, 3 équipes iront représentées le Comité du Rhone au Bol d'Or régional qui aura lieu cette année à la Calade les 14 et 15 mars 2026.

Question de Claudine Gorini : il est Impossible de qualifier 16 et 16 équipes sur chaque site, nous avons eu le même discours année dernière.
Après discussions, Thierry propose de faire voter les membres du CD69,

Qui est pour faire un tirage global sur les 2 sites et non qualifiés 16 et 16 équipes :

Pour : 15 votes

Abstention 1 vote (Cristina)

Il est donc acté, que pour ces qualificatifs un classement général sera fait et les 32 meilleures équipes seront qualifiées. Nous verrons pour 2027, comment gérer ces qualificatifs

5 – Organisation des Championnats du Rhône 2026 :

1 -Tenues des délégués et des joueurs (Jocelyne)

Rose a refait un état du stock, il manque des vêtements entre le 1^{er} comptage et semaine dernière. Donc les clés seront donner à Rosa et c'est elle qui va les garder.

Des joueurs nous ont fait remonter que lorsqu'ils sont champions du Rhone, ils ne mettent qu'une fois leurs maillots une fois et après il est « rangé ». L'idée serait d'autoriser aux joueurs de rejouer avec le maillot de champion du Rhone toute la saison suivante, jusqu'aux nouveaux championnats et qualificatifs.

Remarque : cela va être compliqué pour les délégués, les arbitres de savoir qui a le droit de jouer ou non !!

Thierry propose aux membres de procéder à un vote :

Pour le port du maillot de CDR la saison suivante : 6

Contre le port du maillot de CDR la saison suivante : 10

Il est donc acté que l'on n'autorise pas les Champions du Rhône à jouer pendant nos championnats avec leur maillot de CDR.

6- Tenue des tables de marque et Rôle des délégués (Thierry et Jocelyne)

La formation nous apprendra les nouveaux rôles des délégués et de la tenue de la table de marque. Un mode opératoire sera envoyé à tous les membres

du CD69 afin de les préparer au mieux aux championnats qui commencent le 20 mars avec le CDR promotion.

7- Choix des délégations (Thierry et tous les membres du CD)

- a) Voir le calendrier ci-joint
- b) Contrôles d'alcoolémie : certains membres du comité sont habilités à faire ces contrôles. Les lieux et les délégués seront désignés par Thierry.

8-Questions reçues :

1 - Où en est-on du flyer pour le sponsoring du comité déjà demander il y a 6 mois ?

Le flyer existe, il a été envoyé au comité en mai 2025, le comité directeur va les valider et ils seront imprimés pour être envoyés.

2 – Problème de tenue lors d'un concours à Vaulx en Velin ? pourquoi il y a des passe-droits ?

Lors du concours début janvier à Vaulx en Velin, Mr DUMONT avait une tenue OBUT, il a finalement joué avec la tenue de son sponsor (et non de son club, car il a muté et n'a pas encore récupéré sa tenue pour 2026).

Une autorisation exceptionnelle a été accordée aux joueurs avant le 15 janvier 2026. Au-delà de cette date, plus aucune autorisation n'est accordée.

La question des concours en janvier se pose : entre les mutations, les prises de licences, cela est compliqué pour les joueurs, les arbitres et les officiels de gérer les problèmes liés aux tenues.

3 – Peut-on faire un petit retour sur le concours des arbitres.

Lors du concours des arbitres, une équipe n'était pas conforme, un joueur n'avait pas de licence et ne pouvait pas jouer, un autre n'était pas inscrit. Au début du concours, afin de pouvoir commencer la compétition, les personnes à la table de marque ont fait le tirage avec cette équipe non conforme et devait faire le changement des joueurs après le début du concours.

Mais arrivé en 1/4 de finale, lorsque les personnes aux tickets se sont rendus comptes cette équipe n'était pas, la partie a été arrêtée.

Les 3 joueurs ont été convoqués pour s'expliquer et un rapport d'incident a été fait.

Après relecture du rapport et après enquête sur terrain, il est décidé ce soir de classer l'affaire, car il y a eu beaucoup de manquements des règles, au niveau des arbitres, de la table de marque et bien sur des joueurs.

Nous gardons néanmoins, le nom des dits joueurs, et un courrier va leur être envoyé afin d'acter quand même les faits.

PROCHAINE REUNION Mardi 24 Février 2026

Fin à 20h00

La secrétaire

Cristina ZANET

Le Président

Thierry LEBRETON